



## COMMUNIQUÉ

### Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2020-2023

#### **CDBL : Leader dans le domaine du développement bioalimentaire, un secteur important pour l'économie de la région**

**Joliette, le 22 juin 2021.** — C'est avec beaucoup de fierté que le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) et ses partenaires, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH), la Fédération de l'UPA Lanaudière (FUPAL), la Table des préfets de Lanaudière et les six municipalités régionales de comté de Lanaudière (MRC), ont procédé à la signature de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2020-2023. Cette entente, dont le CDBL est mandataire, prévoit une somme totale de 827 500 \$ destinée au développement du secteur.

« La portée de la présente entente s'inscrit dans le prolongement de la mission du CDBL qui depuis bientôt 30 ans développe et dynamise le milieu bioalimentaire de Lanaudière par le biais de projets structurants et par le tissage de liens d'affaires entre intervenants et entreprises. », explique M. Gyslain Loyer, président de l'organisation.

L'Entente a été financée à la hauteur de 400 000 \$ sur trois ans par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires.

« Je suis heureux de l'annonce du renouvellement de cette entente entre les différents partenaires de Lanaudière, dont le MAPAQ. Elle favorisera le maintien de la mobilisation développée entre les acteurs de la région afin de poursuivre le développement du secteur bioalimentaire lanauois. En soutenant le dynamisme des entreprises d'ici et en faisant rayonner leurs produits, cette démarche rejoint notre vision d'alimenter notre monde avec un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire, et elle contribue à accroître l'autonomie alimentaire du Québec », ajoute M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

« La dernière année a permis de mettre en lumière l'importance de soutenir les produits d'ici. Cette entente est essentielle, puisqu'elle encourage les citoyennes et les citoyens à consommer localement et de façon responsable. Je salue cette initiative qui sera bénéfique pour toute la région de Lanaudière. », mentionne M<sup>me</sup> Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

« Nous avons tous, sur chacun de nos territoires de MRC, des producteurs et transformateurs offrant des produits d'une grande qualité. Être partenaire de cette entente, c'est contribuer significativement à un développement harmonieux, prospère et durable de Lanaudière en favorisant la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre les objectifs de la Planification stratégique régionale du secteur bioalimentaire de Lanaudière 2021-2026 », M. Normand Grenier, président de la Table des préfets de Lanaudière.

« La réussite du secteur bioalimentaire dépend de la mise en commun de nos forces et de la création de partenariats durables en soutien aux entrepreneurs lanaudois. C'est dans cette perspective que nous sommes fiers de collaborer à cette entente permettant au CDBL d'assurer une concertation régionale contribuant à ce que les différents acteurs territoriaux, régionaux et sectoriels travaillent ensemble à développer et promouvoir le secteur bioalimentaire de Lanaudière », M. Marcel Papin, président de la Fédération UPA de Lanaudière.

— 30 —

Le secteur bioalimentaire regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture commerciales, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce des aliments (distribution et détail), ainsi qu'aux réseaux des services alimentaires (hôtellerie, restauration et institutions).

Source : Karine Charpentier  
Directrice générale  
Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière  
Téléphone : 450 867-7773, poste 236  
Courriel : [kcharpentier@cdbl.ca](mailto:kcharpentier@cdbl.ca)  
Site Web : [www.cdbl.ca](http://www.cdbl.ca)

Québec 

UPA  
Lanaudière

Table des préfets  
Lanaudière



Un espace où  
prendre racine  
MRC de Joliette

MRC  
de l'Assomption

MRC de  
Montcalm  
Entre futur et nature

MRC  
Matawinie  
ENTREPRENANTE DE NATURE!

MRC  
LES MOULINS  
Terrebonne • Mascouche